


11. L'Atelier est un lieu de création et d'expression artistique où sourire et bonne humeur sont de mise ainsi que le respect et travail de chacun. Proko/Nouvel' Art se réserve le droit d'exclure des cours tout élève qui ne se conformerait pas à ces principes et ce, sans dédommagement d'aucune sorte, ni de remboursement de cours non pris.
12. Tout projet d'exposition ou de vente d'œuvres réalisées à l'Atelier devra faire l'objet d'une autorisation préalable des professeurs ou Virginie Prokopowicz. Après l'accord de ceux-ci, aucune participation financière ne sera demandée, l'élève devra toutefois apporter tout son matériel ; celui-ci n'étant plus compris, et les cours s'organiseront sur un coaching.
13. Tout élève sera tenu de garder strictement confidentiel les informations concernant le travail de Virginie Prokopowicz,, Laura Graell Girgas en tant qu'Artistes professionnels et en tant que Professeurs (techniques, matériaux, supports, études et autres....).
14. L'Atelier Proko/Nouvel'Art et Virginie Prokopowicz déclinent toute responsabilité en ce qui concerne la perte, le vol d'objets ou de vêtements à l'intérieur des locaux ou sur le parking ou en cas de sinistre, quelle qu'en soit la cause.
15. Une autorisation parentale est obligatoire en ce qui concerne l'inscription d'un mineur (particulièrement pour le cours de modèle vivant). (voir ci-dessous)



La signature du présent document vaut acceptation des conditions susmentionnées et exclut toute contestation ultérieure, durant votre présence à l'atelier Proko/Nouvel'Art.

NOM :Prénom : 

Adresse :

Mail:

Engagement à l'année, 3 cartes trimestrielles consécutives

Pour les mineurs uniquement

Je soussigné(e) M..... père – mère (rayer la mention inutile) autorise mon enfant

à suivre des cours au sein de l'Atelier Proko

à suivre des cours de modèle vivant

Fait à le

Signature :
 (précédée de la mention
 « lu et approuvé »)